

DEPARTEMENT DE HAUTE MARNE
CANTON DE VILLEGUSIEN LE LAC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBERIVE VINGEANNE ET MONTSAUGEONNAIS

Séance du 14 novembre 2024 à 18h30
DELIBERATION
102/24

L'an deux mil vingt quatre, le quatorze novembre, l'assemblée de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais étant réunie en son lieu ordinaire de séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Laurent AUBERTOT, élu aux fonctions de Président.

Etaient présents : AUBERTOT Laurent; BOURRIER Anita ; BERTRAN François ; MIELLE Patrick ; LENOIR Samuel (pouvoir LENOIR Nicolas) ; GUILLAUME Michaël ; MECHET René; CHAUDOUET Bernard ; BAUDOT Sylvie ; RENARD Michel ; TRIBOULET Eric ; RABIET Jean-Michel ; PARISEL Patrice ; ANDRIOT Jean-Paul (pouvoir BIDAUT Jean-Paul) ; BIZINGRE Régis ; APERT Philippe ; OLIVEIRA-CRUZ Olivier ; MAUCOLIN Marie-Joséphine ; KENSIER Evelyne (pouvoir BERTHENET Sylvie) ; MEGA Vincent ; VARNEY Patrick ; LAURENT Yoann ; RACHET Philippe (pouvoir ANDRIOT Patricia) ; MIOT Isabelle ; PROJEAN Corinne ; BLOT Rémi ; AUVIGNE Thomas ; CADET Florent ; MOLIARD Alexandre (pouvoir JANNAUD Virginie) ; ADAM Franck ; LANGLOIS Isabelle ; BOIGET Jacques ; SALIHI Sophie ; SELLAL Edith ; CUNIER Bénigne ; DUMARTIN Patrice ; PRIEUR David ; ROCOPLAN Edmond ; DELAITRE Marie-Josèphe ; MIQUEE Patricia ; GOUSTIAUX Jean-Pierre ; CARTAGENA Magalie ; SIMON Armelle ; DEMANGE Joël ; COTHENET Lambert ; BERNARD Roseline.

Etaient excusés : VAILLANT Yves ; ANDRIOT Patricia ; BIDAUT Jean-Paul ; BERTHENET Sylvie ; DURAND Serge ; JANNAUD Virginie ; LENOIR Nicolas.

Secrétaire de séance : ROCOPLAN Edmond

Date de la convocation : 07/11/2024

Quorum : 35

Votants : 51

En exercice : 69

Pour : 51

Présents : 46

Contre : 0

Pouvoirs : 5

Abstention : 0

URBANISME / AMENAGEMENT

Avis général sur l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la lettre adressée à la Communauté de Communes Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais en date du 2 septembre 2024 par le Président du Conseil Départemental dans le cadre des opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey.

Il est demandé au conseil communautaire de donner un avis général sur le projet d'AFAFE.

Cet avis est préalable à l'enquête publique devant être conduite sur le projet d'AFAFE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey, conformément au code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.123-4-2, R.123-8 et suivants, et au code de l'environnement, notamment ses articles L.123-1-A et suivants, R.123-1 et suivants.

1- Avis général émis sur l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey

Le Conseil communautaire prend connaissance de la documentation adressée par le Département et comprenant :

- Les éléments de projets antérieures (étude préalable, décision ordonnant l'aménagement foncier et le projet foncier initial de 2021) ;
- Les éléments constitutifs du projet AFAFE actuel de 2023 :
 - o Procès-verbal de la Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey du 12 juillet 2023,

- Le projet de nouveau parcellaire,
- Le programme de travaux connexes
- L'étude d'impact,
- L'avis de l'autorité environnementale émis le 30 mai 2024 et le mémoire en réponse de juillet 2024.

VU le dossier constitutif du projet AFAFE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey approuvé en CIAF du 12 juillet 2023,

**Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré :**

- DECIDE d'émettre un avis favorable au projet d'AFAFE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey ;
- AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches et signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fait et délibéré en séance,
Le Président
Laurent AUBERTOT



Laurent AUBERTOT

Laurent AUBERTOT
2024.11.15 15:14:38 +0100
Ref:7592789-11391455-1-D
Signature numérique
le Président

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président,

Par courrier adressé le 3 août 2021, j'avais sollicité la Communauté des communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais pour avis à donner sur le projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey. Celui-ci avait été approuvé par la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey réunie le 13 avril 2021. Vous m'aviez adressé l'avis de votre institution le 23 septembre 2021.

L'avis émis par l'autorité environnementale le 12 août 2021 remettant en cause ce projet, celui-ci a dû être retravaillé pour répondre aux exigences prescrites, notamment en matière de réalisation d'inventaires faune et flore sur quatre saisons. Un nouveau projet a été établi puis a été approuvé par la CIAF réunie le 12 juillet 2023.

Le nouvel avis émis par l'autorité environnementale le 30 mai 2024 souligne l'amélioration du projet. Un mémoire en réponse a été établi afin de répondre aux recommandations données. Cela permet donc d'envisager l'organisation de l'enquête publique dans les six prochains mois.

Préalablement à cette enquête publique, et sachant que le territoire en cours d'aménagement foncier est compris dans le périmètre de votre intercommunalité, je vous saurais gré de bien vouloir demander à votre institution d'émettre à nouveau son avis sur ce projet avant le 31 octobre prochain.

Vous trouverez, joint à ma lettre, un support informatique comprenant notamment : l'étude préalable, l'étude d'impact, le plan du nouveau parcellaire, le programme de travaux connexes, le procès-verbal de la CIAF du 12 juillet 2023, l'avis de l'autorité environnementale émis le 30 mai 2024 et son mémoire en réponse.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement utile à propos de ce projet (M. Jean-Jules JOLY ou M^{me} Alexandra SUHR au 03 25 32 85 71).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,



Nicolas LACROIX
Conseiller départemental du canton de Bologne

*Monsieur Laurent AUBERTOT
Président de la Communauté des communes d'Auberive,
Vingeanne et Montsaugeonnais
17 chemin des Brosses
52190 LE MON TSAUGEONNAIS*